

Résumé du plan 2018

Généré le 20/12/2017

Opération: Mali



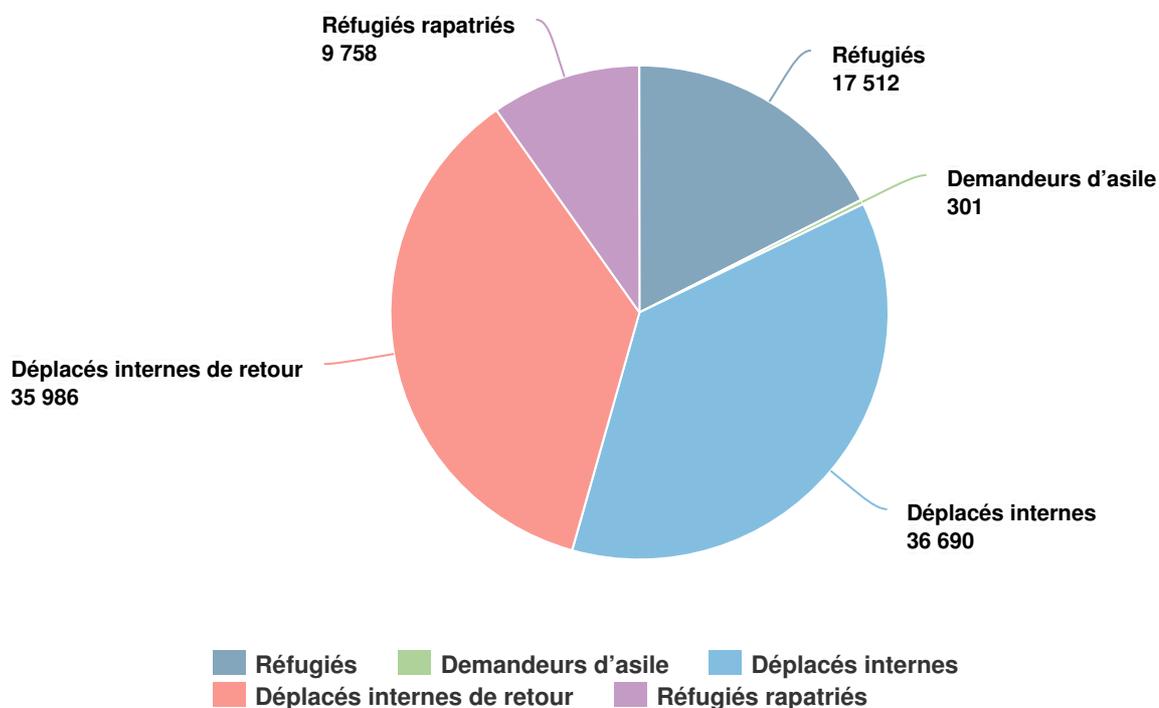
Personnes relevant de la compétence du HCR

- **26%** EN **2016**

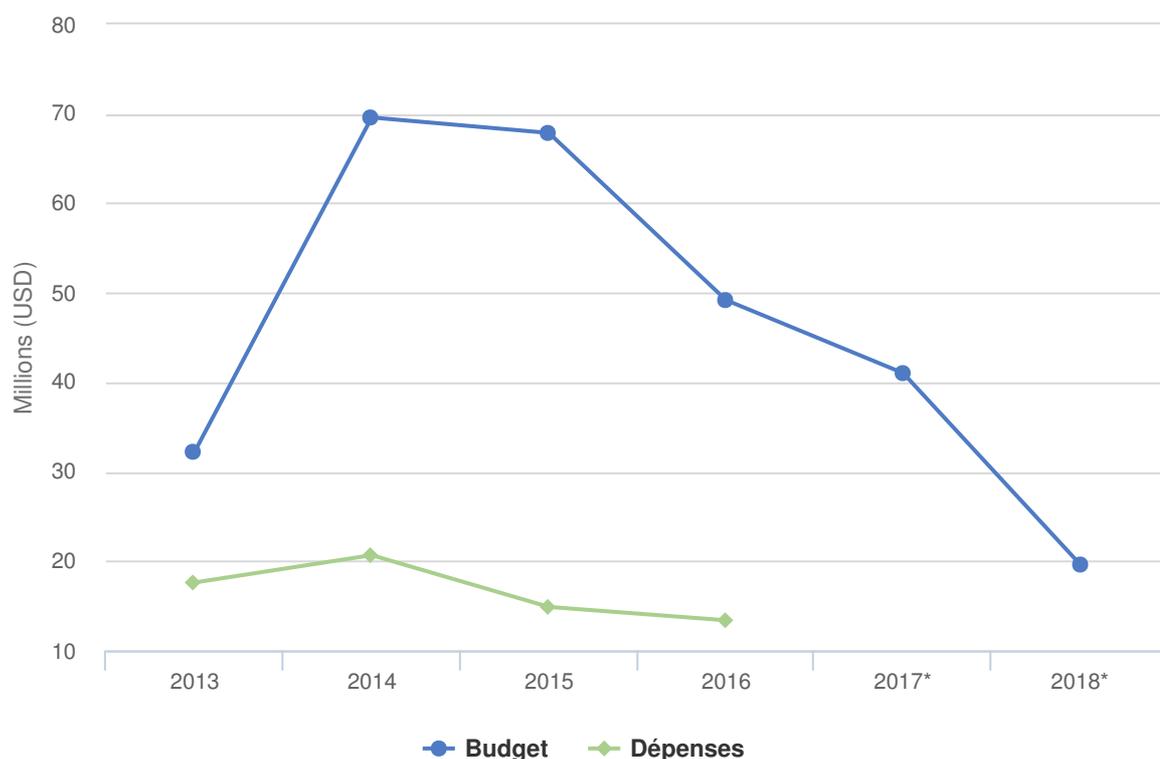
2016 100,247

2015 135,816

2014 291,615



Budgets et Dépenses - Mali



Plan Overview

Chiffres clés :

- 100% des ménages réfugiés auront leurs besoins essentiels couverts par des allocations en espèces ou des bons d'achat multi-usages
- 100% des réfugiés auront été rapatriés volontairement
- 100% des rapatriés bénéficieront d'un rétablissement de leurs droits nationaux
- 80% des réfugiés seront impliqués dans la lutte contre la violence sexuelle et de genre grâce à des campagnes de prévention et de sensibilisation
- 2 500 rapatriés et membres vulnérables des communautés hôtes pourront signaler leurs incidents de protection

Environnement opérationnel

La mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger, achevé en juin 2015, continue de progresser lentement, mais n'a pas encore produit la stabilité et la sécurité requises pour garantir une paix véritable dans le nord du Mali. Les conditions de sécurité précaires résultant de la violence persistante parmi les groupes armés, les tensions intercommunautaires et l'escalade de la menace terroriste, particulièrement le long des zones transfrontalières avec le Burkina Faso et le Niger, entravent toujours l'accès humanitaire au nord, et exigent des mesures spécifiques de réduction des risques pour le personnel du HCR en mission dans certaines zones. L'insécurité qui règne, s'ajoutant aux possibilités économiques limitées et au manque d'accès aux services essentiels dans des régions du nord et du centre, continue d'empêcher les retours volontaires en grand nombre des réfugiés et déplacés internes maliens.

En dépit de l'instabilité de la situation sécuritaire, le Mali continue d'accueillir des réfugiés et des demandeurs

d'asile. Il reste favorable à l'appui à la naturalisation et à l'intégration des réfugiés de longue date.

Le HCR collabore avec le Gouvernement du Mali et ses partenaires dans l'Équipe humanitaire de pays, l'Équipe de pays des Nations Unies, les banques de développement, les partenaires techniques et financiers, pour appuyer un environnement plus favorable à la protection des réfugiés, des réfugiés rapatriés, des déplacés internes et des déplacés internes de retour. Le HCR joue un rôle clé dans la stratégie et la planification des interventions humanitaires comme responsable des groupes sectoriels de la protection et des abris/articles non alimentaires.

Principales priorités

Les priorités du HCR sont centrées sur les solutions durables. L'intégration légale de réfugiés de longue date sera soutenue par le plaidoyer et les progrès de la naturalisation. Elle s'accompagnera d'un appui à l'intégration locale, alors que les personnes qui souhaitent rentrer chez elles obtiendront une aide qui facilitera leur retour dans la sécurité et la dignité. Les réfugiés et demandeurs d'asile urbains seront soutenus par des aides en espèces, des documents d'identité, des services de santé et d'éducation ainsi qu'une prévention de la violence sexuelle et de genre.

Le HCR collaborera avec ses partenaires pour améliorer les conditions dans les zones de retour prioritaires et garantira le retour durable et volontaire des réfugiés et déplacés internes maliens par une assistance financière, un suivi de protection, la prévention et le traitement de la violence sexuelle et de genre, la délivrance de documents et des activités de cohésion sociale. Il continuera de travailler avec le Gouvernement sur la révision des lois nationales afin de prévenir et réduire l'apatridie au Mali.

Les limitations financières auront des répercussions négatives sur l'assistance déjà limitée apportée aux populations relevant de la compétence du HCR, en particulier pour les rapatriés maliens qui demeurent dans un environnement de protection précaire.
